

## Points clés - expérience en entreprise ou en administration - Master APAS

Période	A partir du 2e semestre de Master
Durée	320 h, dont au minimum 80 h d'encadrement sur le terrain
Modalité du suivi	Un·e responsable des stages à l'ISSUL et un maître de stage dans la structure d'accueil
Modalité d'évaluation	Stage et rapport de stage évalués par le maître de stage et par l'enseignant·e
Crédits ECTS	12 ECTS validés dans le groupe à 12 ECTS module <i>Stage</i>

### Objectifs

- Etablir un lien entre un savoir théorique et des compétences pratiques
- Acquérir une expérience de terrain
- Interagir avec une population avec des besoins spécifiques
- Faciliter le passage à l'emploi
- Identifier ses points faibles et les compétences à améliorer

### Moyens

- La durée du stage est de **8 semaines** à plein temps, soit **320 heures** (max. 2 structures différentes).
- L'étudiant·e élabore et participe à un projet de **réadaptation** et/ou de **promotion de la santé par des activités physiques adaptées**.
- L'étudiant·e doit être en **contact direct** avec une **population à besoins spécifiques**.
- L'étudiant·e consacre au minimum **80 h** à l'**encadrement** d'activités physiques adaptées **sur le terrain** (p. ex. : salle de sport, fitness médicalisé, piscine, en extérieur).

### **Recherche d'une place de stage**

- L'étudiant·e fait une demande spontanée auprès d'une institution qu'il/elle connaît et la soumet aux responsables des stages de l'ISSUL.
- L'étudiant·e contacte une structure répertoriée dans le document **Références de stage** téléchargeable sur la plate-forme informatique Moodle.

### **Infrastructure d'accueil**

- Utilise le mouvement au sens large dans un but de promotion de la santé, en y intégrant des aspects préventifs et/ou de réadaptation.
- Offre ses prestations à une population à besoins spécifiques.
- Met à disposition durant la totalité du stage un maître de stage qui encadre, soutient et évalue l'étudiant·e ainsi que son rapport de stage.

### **Administratif**

- Au plus tard **2 semaines avant le début du stage** l'étudiant valide son **projet de stage\*** en l'envoyant par mail à [robin.guyot@unil.ch](mailto:robin.guyot@unil.ch).
- Au plus tard **1 semaine avant le début du stage**, l'étudiant·e fait signer les documents **convention de stage\*** et **contrat de stage\*** à son maître de stage, puis les transmet en main propre à Monsieur Robin Guyot (Synathlon, bureau 3424).
- Au plus tard **3 mois après la fin du stage** (ou le vendredi de la 1<sup>ère</sup> semaine de la session d'examens), l'étudiant·e transmet à Monsieur Robin Guyot (Synathlon, bureau 3424):
  - o Le **rapport de stage\*** (version papier et informatique)
  - o Son **évaluation de stage\***
  - o L'évaluation du **maître de stage\***

#### **ATTENTION**

**Tous les documents (projet, contrat, convention, rapport, évaluations) doivent être transmis en format papier et informatique à Monsieur Robin Guyot (Synathlon, bureau 3424, [robin.guyot@unil.ch](mailto:robin.guyot@unil.ch))**

\* Ces documents peuvent être téléchargés sur le site <http://www.unil.ch/ssp/page50298.html> ou directement sur Moodle. Pour cela, suivre **Stage en Activités Physiques Adaptées et Santé** (clé d'accès : stageapa)